



INSCRIPTION À UN PROGRAMME DPC

Références ANDPC : Référence de l'organisme ODPCPsy-AEFCP, n°1720

Références des programmes DPC : Numéros 17201900001 à 17201900010 (cf. tableau ci-dessous)

LISTE DES PROGRAMMES DE DPC PROPOSÉS A METZ - SESSIONS JEUDI 3 OCTOBRE 2019 de 9H à 12H30 :

DPC INTÉGRÉS : (Formation continue + Evaluation des Pratiques Professionnelles)

17201900001	Prescription de psychotropes en périnatalité. Atelier animé par Anthony BÈGUE et Bénédicte GOUDET-LAFONT
17201900004	Troubles dépressifs de la personne âgée : spécificités diagnostiques et thérapeutiques. Atelier animé par Blandine PERRIN et Alexis LEPETIT
17201900005	Psychopharmacologie. Intérêt clinique du monitoring plasmatique et du génotypage des cytochromes P450. Atelier animé par Marion PERIN-DUREAU et Marion AZOULAY
17201900006	Psychotropes chez l'adolescent. Atelier animé par Jean CHAMBRY et Guillaume CEZANNE-BERT

DPC PRESENTIELS : (Formation continue)

17201900003	Instabilité, agitation, trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité. Atelier animé par Jocelyne CALVET-LEFEUVRE et Fabienne ROOS-WEIL
17201900007	Addiction au cannabis chez l'adolescent et l'adulte jeune : quels risques ? quelle prise en charge ? Atelier animé par Alain DERVAUX et Gérard SHADILI
17201900008	Prévention et gestion des effets indésirables des médicaments psychotropes. Atelier animé par Renaud de BEAUREPAIRE et Paul JEAN-FRANÇOIS
17201900009	Prise en charge d'un premier épisode psychotique. Atelier animé par Nelly DOLIGEZ et Pierre BROKMANN
17201900010	Lecture du bilan neuropsychologique chez l'enfant. Atelier animé par Antoine FRADIN et Anne-Sophie PERNEL

Montant de l'inscription à un programme de DPC > DPC intégré : 400€ - DPC présentiel : 250€

L'inscription ne comprend que la participation à un programme de DPC et se fait SÉPARÉMENT de l'inscription aux Journées de la Société de l'Information Psychiatrique.

NOUVEAUTÉ 2019 : COURS DE LA SIP

Vous souhaitez approfondir un sujet non prévu par les orientations nationales prioritaires de l'ODPC ?

Alors inscrivez-vous à une session thématique et pédagogique de la SIP > **jeudi matin de 9h à 12h** avec un expert choisi par la SIP.

Non validant au titre du DPC, mais agréé par la SIP dans le cadre de la formation continue. > **rendez-vous à la fin de ce fascicule**

POUR VOUS INSCRIRE A UN DPC :

1) Remplissez le bulletin ci-dessous (pour tout renseignement/information, n'hésitez pas à téléphoner au 04 72 42 35 98)

2) Vous exercez en établissement hospitalier > deux solutions :

- Votre établissement cotise à l'ANFH pour le DPC des médecins (quel que soit le % de cotisation) : vous nous adressez le bulletin d'inscription en prenant bien soin de noter les coordonnées de votre établissement, pour que nous leur adressions directement une proposition de convention et, en parallèle, vous demandez à votre établissement de vous inscrire sur le site de l'ANFH (en indiquant le n° et le sigle de l'organisme et le n° du programme). Vos frais de déplacement pourront également être pris en charge par l'ANFH, selon les règles en vigueur.

- Votre établissement ne cotise pas à l'ANFH : soit vous nous adressez le bulletin d'inscription en prenant bien soin de noter les coordonnées de votre établissement, pour que nous leur adressions directement une proposition de convention. Soit vous nous adressez le bulletin d'inscription avec un chèque du montant de l'inscription et demandez à votre établissement le remboursement de vos frais d'inscription et de déplacement, comme à l'accoutumée et selon les règles en vigueur pour la FMC.

3) Vous exercez en libéral > vous vous inscrivez sur le site de l'ANDPC (www.mondpc.fr) et vous remplissez le formulaire ci-dessous.

Vous n'avez pas à engager de frais d'inscription. Pour des renseignements plus précis sur les indemnités, consultez le site de l'ANDPC à la page <https://www.mondpc.fr/mondpc/forfaitsdpc/18>. A titre indicatif en 2018, l'indemnité de participation pour les médecins est de 45€ par heure.

INSCRIPTION A UN PROGRAMME DE DPC (écrire en lettres capitales - remplir un bulletin par personne - préciser Monsieur/Madame)

Nom - Prénom (Mr/Mme) Profession

N° RPPS (disponible sur le site www.conseil-national.medecin.fr/annuaire) Tél. Travail

Etablissement Adresse de l'établissement

Ville Code postal Tél Fax

E-mail (obligatoire) professionnel E-mail personnel

Titre du programme de DPC choisi n°

(Attention : un seul programme possible par inscription - nombre d'inscriptions limité par programme)

DOCUMENT À RETOURNER pour inscription au DPC, avec le règlement le cas échéant (chèque à l'ordre de "ODPCPsy-AEFCP") à :

Secrétariat SIP - ODPCPsy - CH Saint Cyr - Les Calades - Rue Jean-Baptiste Perret - CS 15045 - 69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or Cedex

RÈGLEMENT / ANNULATION : Le règlement des frais d'inscription se fait par chèque bancaire ou par chèque postal à l'ordre de l'ODPCPsy-AEFCP, à transmettre impérativement avant le 20 septembre 2019. L'inscription est définitive dès l'encaissement du paiement. En cas d'annulation par écrit avant le 20 septembre 2019, les frais d'inscription seront retournés ou remboursés. Après cette date, aucun remboursement ne sera possible.

Les programmes de DPC proposés par l'ODPCPsy-AEFCP s'adressent aux psychiatres et autres médecins.

RENSEIGNEMENTS/INFORMATIONS : Secrétariat de la SIP - T. 04 72 42 35 98 - F. 04 72 42 13 99 - secretariatSIP2@gmail.com

17201900001 - DPC intégré : 400€

PRESCRIPTION DE PSYCHOTROPES EN PÉRINATALITÉ

Par **Anthony BÈGUE** et **Bénédictte GOUDET-LAFONT**

Résumé : La fréquence des troubles psychiques survenant chez la femme enceinte et en postnatal est importante. Une des modalités de prise en charge est l'utilisation de traitements psychotropes dont la prescription durant cette période périnatale présente des spécificités qui lui sont propres.

Objectifs : Savoir poser l'indication d'un traitement psychotrope en évaluant la balance bénéfice/risque.

Être en mesure d'adapter un traitement psychotrope en pré-conceptionnel.

Connaître les risques liés à la prescription de psychotropes (risque tératogène, fœtal, néonatal ainsi que les risques à distance sur le développement de l'enfant)..

Connaître les contre-indications absolues des psychotropes durant la grossesse et pendant l'allaitement.

Pré-requis : Pratique en périnatalité.



INTERVENANT EXPERT

Anthony BÈGUE est psychiatre, chef de clinique-assistant au Centre Hospitalier de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent Fondation Vallée à Gentilly (94).

Il est l'auteur, avec Valérie GAREZ et Gisèle APTER, de l'article "Les médicaments psychotropes en pré et postnatal : mise au point et actualités", paru dans la revue L'Information Psychiatrique en 2018.



CONCEPTEUR / ANIMATEUR

Bénédictte GOUDET-LAFONT est pédopsychiatre, psychiatre en périnatalité, praticien hospitalier au sein de l'unité mobile de périnatalité PPUMMA (Unité Mobile d'Urgence de Psychiatrie Périnatale en Maternité) de l'EPS Erasme à Antony (92) et responsable du Centre Médico-Psychologique pour enfants et adolescents à Bagneux.

Elle intervient dans le Diplôme Inter Universitaire «Psychisme et périnatalité» de l'Université Paris Sud et participe régulièrement aux activités d'enseignement au sein de l'EPS Erasme.

Elle a co-animé en octobre 2018 le DPC « Prescrire en périnatalité » de l'ODPCPsy.

17201900004 - DPC intégré : 400€

TROUBLES DÉPRESSIFS DE LA PERSONNE ÂGÉE : SPÉCIFICITÉS DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES

Par **Blandine PERRIN** et **Alexis LEPETIT**

Résumé : Le trouble dépressif caractérisé (bipolaire ou unipolaire) est très fréquent chez les personnes âgées. Pourtant, cette pathologie est sous-diagnostiquée et ne bénéficie souvent pas d'une prise en charge optimale. La grande fréquence des comorbidités, physiques comme psychiatriques, rend le soin de ces troubles complexe. L'objectif de ce DPC est donc de présenter les particularités épidémiologiques, sémiologiques et thérapeutiques des troubles dépressifs du sujet âgé.

Ce programme vise à permettre aux professionnels de santé d'actualiser leurs connaissances sur le diagnostic et la prise en soins de l'épisode dépressif caractérisé de la personne âgée.

Objectifs : Connaître les différentes présentations cliniques de l'épisode dépressif caractérisé de la personne âgée.

Savoir poser l'indication d'un traitement médicamenteux ou non-médicamenteux en utilisant la balance bénéfices/risque ;

Savoir choisir la classe médicamenteuse antidépressive appropriée.

Connaître les contre-indications absolues et relatives des traitements médicamenteux ou non-médicamenteux chez la personne âgée déprimée

Pré-requis : Pratique auprès de personnes âgées



INTERVENANT EXPERT

Blandine PERRIN est psychiatre, chef de pôle de psychiatrie de la personne âgée au CH Le Vinatier, présidente de la CME du CH Le Vinatier (Lyon)

CONCEPTEUR / ANIMATEUR

Alexis LEPETIT est psychiatre des hôpitaux et gériatre. Il est responsable de l'équipe mobile gériatrique maladie d'Alzheimer des Hospices Civils de Lyon et assure également les fonctions de psychiatre de liaison d'un centre hospitalier gériatrique (CH des CHARPENNES, Villeurbanne). Il fait partie du comité de coordination national de l'option de Psychiatrie de la Personne Âgée du DES de Psychiatrie.

Il est secrétaire général adjoint de la Société Francophone de Psychogériatrie et de Psychiatrie de la Personne Âgée (SF3PA), secrétaire général de l'Association des Jeunes Psychiatres et Jeunes Addictologues (AJPJA) et administrateur de la SIP



17201900005 - DPC intégré : 400€

PSYCHOPHARMACOLOGIE. INTÉRÊT CLINIQUE DU MONITORAGE PLASMATIQUE ET DU GÉNOTYPAGE DES CYTOCHROMES P450

Par **Marion PERIN-DUREAU** et **Marion AZOULAY**

Résumé : La prescription d'un psychotrope au long cours demande une observance rigoureuse mais impose qu'elle soit rationnelle et personnalisée. Il est donc nécessaire de repérer les facteurs de variabilité interindividuelle, en tenant compte du patient et sa maladie, des facteurs environnementaux mais aussi du patrimoine génétique de l'individu. En effet, une partie de la variabilité de la réponse aux médicaments peut s'expliquer par des polymorphismes génétiques situés sur des gènes codant pour des protéines du métabolisme. Ils sont associés à des gains ou des pertes de fonction. La psychopharmacologie et la pharmacogénétique sont des outils d'aide à la prescription afin de repérer des situations à risque d'augmentation des effets indésirables ou de manque d'efficacité.

Objectifs : Savoir intégrer le Suivi Thérapeutique Plasmatique et le génotypage des cytochromes P450 dans le choix des traitements et des posologies

Pré-requis : Aucun



INTERVENANT EXPERT

Marion PERIN-DUREAU est psychiatre, praticien hospitalier, responsable d'une unité d'entrées de secteur au centre hospitalier de St Cyr au Mont d'or (Rhône). Sa thèse de médecine traite des facteurs de variabilités interindividuelles dans la réponse aux psychotropes, dont l'étude des polymorphismes des gènes impliqués dans le métabolisme des médicaments. Membre du Comité de la Prise en Charge Médicamenteuse, elle a mis en place la Revue Pluri-professionnelle des Ordonnances (RPO) de son établissement.



CONCEPTEUR / ANIMATEUR

Marion AZOULAY est psychiatre, praticien hospitalier à l'Unité pour Malades Difficiles Henri Colin (Groupe Hospitalier Paul Guiraud Villejuif). Elle est membre du Conseil d'Administration de la Société de l'Information Psychiatrique et du Bureau National du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux, chargée des relations avec les psychiatres en début de carrière et du statut des praticiens.

17201900006 - DPC intégré : 400€

PSYCHOTROPES CHEZ L'ADOLESCENT

Par **Jean CHAMBRY** et **Guillaume CEZANNE-BERT**

Résumé : La prescription des psychotropes chez l'adolescent soulève des caractéristiques propres : physiologie de la puberté, recommandations professionnelles spécifiques, et cadre médico-légal du consentement aux soins chez le patient mineur. Ces aspects seront traités en formation présentielle, suivie d'une évaluation de la pratique par l'analyse de dossiers antérieurs, et d'une amélioration de la pratique sur la base d'une grille transmise aux participants.

Objectifs : Connaître les repères physiologiques de la puberté et ses conséquences sur la prescription, disposer d'une synthèse des travaux scientifiques (psychopharmacologie, balance bénéfices/risques, recommandations professionnelles), et maîtriser les principes de la recherche du consentement et de la formalisation de cette démarche

Pré-requis : Pratique auprès d'adolescents



INTERVENANT EXPERT

Jean CHAMBRY est pédopsychiatre, chef de pôle au sein du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences, responsable du CIAPA (Centre Interhospitalier d'Accueil Permanent pour Adolescents).

Il est président élu de la SFPEADA, président du collège de pédopsychiatrie de la FFP, secrétaire de la Société Française pour la Santé de l'Adolescent, Secrétaire de l'Association Européenne de Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent



CONCEPTEUR / ANIMATEUR

Guillaume CEZANNE-BERT est pédopsychiatre, praticien hospitalier chef de pôle de pédopsychiatrie du Centre Hospitalier Le Vinatier (Rhône). Il est administrateur de la SIP et président de l'ODPCPsy-AEFCP.

17201900003 - DPC présentiel : 250€

INSTABILITÉ, AGITATION, TROUBLE DU DÉFICIT DE L'ATTENTION AVEC OU SANS HYPERACTIVITÉ

Par **Jocelyne CALVET-LEFEUVRE** et **Fabienne ROOS-WEIL**

Résumé : Depuis quelques années, les sciences neurocognitives ont développé des théories mettant en avant l'existence chez certains enfants d'un trouble neurodéveloppemental, un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, impulsivité. Dans cette conception il est important de diagnostiquer ces enfants pour la mise en place d'une prise en charge adaptée, la plus précoce possible.

En 2014, la HAS a publié des recommandations destinées aux médecins de premier recours. Elle a estimé à 3.5% la prévalence du TDAH chez les enfants de 6 à 12 ans.

En tant que médecins de deuxième recours, il nous semble important que les pédopsychiatres développent « une évaluation diversifiée et structurée » de proximité et prenant en compte les recommandations existantes.

Aussi, nous nous proposons d'exposer les recommandations HAS de décembre 2014, puis de réfléchir aux conditions d'une évaluation pour aboutir à une conduite à tenir incluant éventuellement le traitement médicamenteux. Nous prendrons en compte aussi les diverses approches psychodynamiques et l'évaluation de l'organisation psychopathologique également envisagée dans les recommandations. D'une manière générale nous aborderons aussi les troubles de la gestion émotionnelle dans un point de vue global et psychoaffectif.

Savoir procéder à une évaluation approfondie et à une démarche diagnostique du TDAH chez un enfant et adolescent.

Savoir conduire un traitement médicamenteux si nécessaire.

Savoir situer les troubles dans le développement global et psycho dynamique ou psychoaffectif de l'enfant

Pré-requis : Pratique en pédopsychiatrie



INTERVENANT EXPERT

Jocelyne CALVET-LEFEUVRE est pédopsychiatre, praticien hospitalier au CHS Marchant de Toulouse. Elle exerce dans un CMP et dans une unité d'hospitalisation pour enfants.

Elle est à l'origine de plusieurs initiatives dans le domaine du TDAH comme la mise en place d'une consultation de détection des enfants présentant un TDAH, ou encore la mise en place de groupe de parents en s'inspirant de la méthode Barkley



CONCEPTEUR / ANIMATEUR

Fabienne ROOS-WEIL est pédopsychiatre dans le pôle de psychiatrie infanto-juvénile du 19e arrondissement de Paris, GHT Paris Psychiatrie et Neurosciences, administratrice de la Société de l'Information Psychiatrique et membre du bureau de la Fédération Française de Psychiatrie



INTERVENANT EXPERT

Alain DERVAUX est professeur de Psychiatrie au CHU d'Amiens (France). Il est chercheur dans le Groupe de Recherche sur l'Alcool et les Pharmacodépendances (GRAP, Unité INSERM 1247) à Amiens (Pr. M. Naassila) et chercheur associé au Centre de Psychiatrie et Neurosciences (CPN), Unité INSERM U-894, Laboratoire de Physiopathologie des Maladies Psychiatriques (Pr. MO Krebs), GDR en Psychiatrie 3557, à l'Université Paris Descartes, Hôpital Sainte-Anne, Paris. Il est rédacteur en chef adjoint du Courrier des Addictions, Associate Editor de Frontiers in Psychiatry, membre du comité de rédaction de Perspectives Psychiatriques et du Site Internet du Congrès Français de Psychiatrie.



CONCEPTEUR / ANIMATEUR

Gérard SHADILI est psychiatre et addictologue, coordonnateur de la consultation jeune consommateur du CSAPA Emergence-Tolbiac 75013 Paris et responsable de l'unité fonctionnelle addictologique du département universitaire de psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune du Pr Corcos de l'Institut Mutualiste Montsouris 75014 Paris rattaché à l'université de Paris.

Il est membre du Conseil Universitaire des Enseignants en Addictologie, qui a conçu le programme de la Formation Spécialisée Transversale en addictologie qui débutera en 2020.

17201900008 - DPC présentiel : 250€

PRÉVENTION ET GESTION DES EFFETS INDÉSIRABLES DES MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES.

Par **Renaud DE BEAUREPAIRE** et **Paul JEAN-FRANÇOIS**

Résumé et objectifs : L'usage des médicaments psychotropes est largement répandu dans la pratique clinique. Les praticiens sont habituellement inondés d'informations qui focalisent sur l'efficacité des différentes molécules sans mettre l'accent sur les effets indésirables. Les données sur la tolérance des psychotropes sont issues des essais cliniques et il n'est pas toujours possible de les prendre en compte dans la pratique quotidienne.

Le profil pharmacodynamique et pharmacocinétique d'un médicament est caractérisé par l'ensemble de ses effets : recherchés ou non, bénéfiques ou nocifs, attendus ou non. La compréhension des effets indésirables d'un traitement nécessite donc la prise en compte de l'ensemble de ses effets sur l'organisme.

L'objectif de cette séance est de permettre aux praticiens de mieux comprendre les conséquences d'un traitement psychotrope en analysant les différentes stratégies disponibles pour gérer sur un plan pratique les effets indésirables et les implications cliniques et scientifiques des décisions thérapeutiques. La présentation sera basée sur l'expérience des cliniciens et sur les données de la littérature scientifique notamment les conférences de consensus, les recommandations des sociétés savantes et les ouvrages de référence.

À l'issue de la séance, les participants auront les outils théoriques et pratiques pour leur permettre de prévenir, repérer et gérer les effets indésirables des traitements psychotropes et améliorer ainsi l'usage de ces molécules dans leur pratique clinique. Un pré-test sera proposé aux participants et un post-test permettra d'évaluer l'acquisition des connaissances à la fin de la séance.

Pré-requis : Aucun



INTERVENANT EXPERT

Renaud de BEAUREPAIRE est psychiatre honoraire des hôpitaux, ancien chef de pôle au Centre Hospitalier Paul Guiraud (Villejuif).

Docteur en Sciences et titulaire d'une HDR, il dirige depuis 1997 le laboratoire de Psychopharmacologie du Centre Hospitalier Paul-Guiraud.

Il est l'auteur de nombreux articles dans le domaine de la psychopharmacologie et a participé à de nombreux enseignements universitaires, en particulier l'enseignement de la neuropharmacologie du DEA de Neuroscience à l'Université Rouen-Caen.



CONCEPTEUR / ANIMATEUR

Paul JEAN-FRANÇOIS est psychiatre, praticien hospitalier au groupe hospitalier Paul Guiraud (Villejuif), expert près de la cour d'appel de Paris. Il est conseiller national du SPH en charge de l'expertise psychiatrique. Il préside l'association nationale des psychiatres experts judiciaires (ANPEJ)

17201900007 - DPC présentiel : 250€

ADDICTION AU CANNABIS CHEZ L'ADOLESCENT ET L'ADULTE JEUNE : QUELS RISQUES ? QUELLE PRISE EN CHARGE ?

Par **Alain DERVAUX** et **Gérard SHADILI**

Résumé : Le cannabis est le produit psychoactif illicite le plus consommé par les adolescents et les jeunes adultes et la France devance clairement les autres membres de l'Union européenne, avec une prévalence d'usage dans l'année nettement supérieure à celle observée dans la plupart des autres pays.

Ces dernières années, la teneur en tétrahydrocannabinol (THC) a régulièrement augmenté. De plus, la consommation dans notre pays est toujours associée au tabac donc les effets pathogènes ne sont plus à démontrer. Les usages plus fréquents seraient plutôt liés à des situations de relégation ou de difficultés sociales ou de comorbidité psychiatrique. La consommation précoce conduit à une perte de QI de 10 points et entrave clairement le développement neuronal et cérébral.

Bien que les dommages associés à la consommation de cannabis soient de mieux en mieux documentés (risque d'accidents, troubles de la mémoire, de l'attention ou de l'apprentissage, précipitation de la survenue de troubles psychiatriques), la représentation de la dangerosité du cannabis se révèle assez volatile dans le temps. Il est donc impératif de sensibiliser les professionnels, de renforcer la prévention et d'orienter les actions de proximité dont l'efficacité a été démontrée.

Nous proposons d'apporter une information complète sur le cannabis, ses effets à court terme, ses effets à long terme aussi bien psychiatriques que physiques et cognitifs chez les adolescents et les jeunes adultes, avec une approche de l'impact social, scolaire et professionnel

Nous abordons aussi les comorbidités et les liens avec d'autres addictions comme les jeux vidéo, le tabac et l'alcool.

Objectifs : Connaître les données les plus récentes sur la consommation nocive ou l'addiction au cannabis chez les adolescents et les jeunes adultes.

Savoir reconnaître les signes d'une consommation nocive ou d'une addiction au cannabis. Savoir mettre en place des actions de prévention et un accompagnement adapté prenant en considération tous les aspects bio-psycho-sociaux ainsi que l'impact sur l'entourage

Pré-requis : Pratique clinique auprès d'adolescents et/ou de jeunes adultes

17201900009 - DPC présentiel : 250€

PRISE EN CHARGE D'UN PREMIER ÉPISODE PSYCHOTIQUE

Par Nelly DOLIGEZ et Pierre BROKMANN

Résumé : La loi de modernisation du système de santé insiste sur le repérage précoce des troubles psychiques et l'organisation du parcours de soins, sans rupture, des usagers à risque de handicap. Le premier épisode psychotique émerge dans une période charnière de la vie des patients et les expose à une désinsertion sociale, professionnelle et familiale progressive. Cependant, traiter cet épisode permettrait de diminuer ce risque. Par conséquent, à l'aide de revues de bibliographie et de cas cliniques nous répondrons à ces deux questions : comment repère-t-on un premier épisode psychotique ? Quelles sont les données actuelles cliniques et thérapeutiques à ce sujet ?

Objectifs : Repérer les phases évolutives de la schizophrénie débutante, l'évolution d'un sujet à haut risque, la transition psychotique et la fin de l'épisode.

Connaitre les indications d'un traitement pharmacologique dans cette évolution.

Avoir une connaissance des données actuelles de l'implication du cannabis dans la schizophrénie débutante.

Présenter les programmes de soins en France et dans les autres pays ciblés sur cet épisode. Quels en sont les résultats et comment s'en saisir ? Comment s'en inspirer dans la pratique ?

Présenter les particularités des premiers épisodes psychotiques des psychoses non-schizophréniques

Pré-requis : Aucun



INTERVENANT EXPERT

Nelly DOLIGEZ est praticien hospitalier au centre hospitalier du Vinatier, aux Urgences et dans une unité d'entrée de secteur qui concerne le 6ème et 3ème arrondissement de Lyon. Par conséquent la question clinique, relationnelle, pharmacologique, sociale et institutionnelle de la psychose est son travail quotidien.

CONCEPTEUR/ANIMATEUR

Pierre BROKMANN est psychiatre de secteur exerçant à l'Association de Santé Mentale du 13ème arrondissement de Paris. Il a exercé dans un Centre d'Accueil et de Crise durant 3 ans puis en unité fermée accueillant des patients adultes de tout âge en soins sous contrainte



17201900010 - DPC présentiel : 250€

LECTURE DU BILAN NEUROPSYCHOLOGIQUE CHEZ L'ENFANT

Par Antoine FRADIN et Anne-Sophie PERNEL

Résumé : Ce DPC a pour objectif de présenter dans le détail comment se déroule un bilan neuropsychologique, les différents tests utilisés et leur apport dans la clinique de l'enfant. Après une rapide introduction sur la neuropsychologie et les fonctions cognitives, les tests seront présentés (le matériel utilisé sera mis à disposition des participants). Des vignettes cliniques présentant des résultats de bilan neuropsychologique seront exposées et mises en lien avec les autres éléments cliniques, afin de comprendre en quoi ce type de bilan peut soutenir une démarche diagnostique et un projet thérapeutique auprès des enfants.

Objectifs : Savoir poser l'indication d'un bilan neuropsychologique. Savoir interpréter un bilan neuropsychologique

Pré-requis : Avoir une pratique auprès d'enfants d'âge scolaire



INTERVENANT EXPERT

Antoine FRADIN est psychologue clinicien spécialisé en neuropsychologie, exerçant actuellement en service de pédopsychiatrie à Angers (CESAME). Il a travaillé auparavant dans des services de pédiatrie (neuropédiatrie et service de rééducation fonctionnelle) dans lesquels il contribuait, entre autres, à l'élaboration des diagnostics de troubles spécifiques des apprentissages. Il a animé un DPC en 2018 sur le bilan neuropsychologique et les troubles des apprentissages.



CONCEPTEUR / ANIMATEUR

Anne-Sophie PERNEL est pédopsychiatre à Angers au CESAME et au SESSAD précoce pour enfants avec TSA (certifiée ESDM). Chargée de la psychiatrie infanto-juvénile au Bureau National du SPH, membre du conseil d'administration de la SIP, corédactrice d'articles sur la petite enfance, notamment dans l'EMC et l'Information Psychiatrique, elle anime depuis plusieurs années des DPC dans le cadre de l'ODPCPsy-AEFCP. Elle exerce en CMP auprès d'enfants de 2 à 14 ans.

COURS DE LA SIP – formation continue ne validant pas d'obligation DPC – 150€

L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Par Guillaume CHABRIDON

Résumé : L'entretien motivationnel est une approche qui se démocratise de plus en plus et qui a montré son efficacité pour aider le patient à se motiver à un changement. C'est en addictologie dans les années 80 qu'il a été développé face à l'ambivalence des patients à diminuer voire arrêter leur consommation. Aucune approche addictologique ne peut désormais se concevoir sans être inspiré de l'entretien motivationnel.

Objectifs : Introduire les fondements de l'entretien motivationnel à travers son esprit et ses principaux outils pratiques pour s'en approcher le plus possible en se rendant compte de son intérêt dans le champ de l'addictologie et donner envie de se former plus précisément dans ce domaine.



INTERVENANT EXPERT

Guillaume CHABRIDON est praticien hospitalier au Centre Hospitalier Saint-Ylie de Dole (Jura) au sein d'un secteur de psychiatrie générale. Il a été assistant spécialiste au Centre Hospitalier Le Vinatier à Bron. Il s'est formé à l'entretien motivationnel au cours de son internat avec l'Association francophone pour le développement de l'entretien motivationnel (AFDEM). Il pratique cette approche lors de ses consultations et la développe pour l'éducation thérapeutique des patients dans le champ de la schizophrénie et de l'addictologie. Il est le représentant Bourgogne-Franche-Comté de l'Association des Jeunes Psychiatres et Jeunes Addictologues (AJPJA).

INSCRIPTION AU COURS DE LA SIP (écrire en lettres capitales - remplir un bulletin par personne - préciser Monsieur/Madame)

Nom - Prénom (Mr/Mme) Profession

Tél E-mail (obligatoire)

Employeur

Adresse d'envoi de l'attestation de participation

Ville Code postal

Frais pédagogiques : 150€ par chèque à l'ordre de la SIP
Secrétariat SIP - Les Calades - CS 15045 - 69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or Cedex



LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION
PSYCHIATRIQUE